

TROPHEE SENIORS DE MAZAMET**08 octobre au 09 octobre 2025****665 Rte du Golf de la Barouge****81660 PONT DE L'ARN****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 50 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le **08 octobre 1975** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.4.4.5 (2. Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur ou égal à 24,4
Messieurs index inférieur ou égal à 21,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
96	24	10

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Trophées Seniors : voir §1.4.4.5 (5. Champ des joueurs)

Note 1 : Seront réservées en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **23 septembre 2025**.
Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Jaunes** Dames : Marques **Rouges**

INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès du Club.

Renseignements auprès du Club organisateur :
www.golfmazamet.fr
05 63 61 06 72 - labarouge@golfmazamet.fr

Date limite d'inscription : 23 septembre 2025 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum : **90 €**

Forfait : voir § 1.4.4.5 (9. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.4.4.5 (5. Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.